Projet Hôdo

LA CHARTE DE HÔDO

Serge Jadot

TABLE DES MATIÈRES

Le devoir de respecter toute forme d'intelligence et son support....1
Définitions....1
Explication....2
Le droit à la fuite et à l'abri....5
Définitions....5
Explication....5
Le consensus ou le hasard....10
Définitions....10
Explication....10
Trois lois ? Pas plus ?....15
Le mot de la fin....16

LA CHARTE DE HÔDO

Hôdo vient de 報土 Hōdo, Terre de la Récompense (dans le bouddhisme, en récompense de l'ascèse ou de la promesse d'Amithaba de sauver tous les êtres)

La charte de Hôdo contient 3 lois fondamentales. Ce sont :

- Le devoir de respecter toute forme d'intelligence et son support ;
- Le droit à la fuite et à l'abri ;
- Le consensus ou le hasard.

LE DEVOIR DE RESPECTER TOUTE FORME D'INTELLIGENCE ET SON SUPPORT

Définitions

Devoir

Cette loi est un devoir et non un droit, car elle est censée responsabiliser tous ceux qui sont maîtres de leurs actes.

Elle n'est pas un droit pour éviter de mettre en avant son intérêt personnel au détriment des autres, car la liberté n'est pas souvent partageable, d'où les deux lois suivantes.

Respect

Le respect est une définition volontairement floue, car cette notion est aussi liée aux traditions culturelles des populations ainsi qu'aux concepts philosophiques ou religieux en cours qui l'associe à la notion, tout aussi floue, de tolérance.

Respecter signifie ici comprendre, ne pas juger moralement et, par conséquent, ne pas condamner. Respecter, c'est surtout rester humble quant à la notion de vérité que chacun défend.

Intelligence

Est aussi une notion floue, due au fait cette fois que même d'un point de vue scientifique cette notion reste difficilement définissable.

L'intelligence est indissociable de l'émotion et donc de la souffrance.

D'ailleurs, la notion d'empathie ou de compassion est préférable à celle de tolérance qui peut être parfois dévoyée de manière égocentrique, voire égoïste.

Toute forme d'intelligence

Nous ne sommes pas aptes ni scientifiquement ni moralement à donner des frontières qualitatives ou quantitatives de l'intelligence. Aussi, ce respect dû à tous les humains peut-il être étendu à toutes les formes de vies que nous estimons moins évoluées.

Support de l'intelligence

L'intelligence est à la fois « enfermée » dans un corps, un groupe qui l'entoure et la planète entière. Il s'en suit que le respect de l'intelligence doit conduire au respect de la vie, des différentes associations sociales et de l'« écologie », c'est-à-dire la vie de notre planète.

Explication

La première loi de Hôdo considère que l'intelligence est la manifestation suprême de l'Humanité. Sa compréhension est donc une tâche prioritaire pour l'espèce.

En même temps, comprendre les mécanismes de cette intelligence devrait nous permettre d'améliorer nos qualités de vie. Or nous sommes des êtres sociaux. Enrichir la synergie dans nos associations, de la famille aux grandes communautés internationales, est donc un objectif principal.

Nous considérons aussi que l'intelligence prime la vie en soi. L'une des conséquences de cette convention est qu'il peut être humain de libérer une intelligence souffrante de son support.

Cette intelligence nous permet de vivre et « sur-vivre » c'est-à-dire de maintenir notre vie individuelle et de prolonger et de propager notre existence par nos œuvres souvent partagées anonymement au sein d'organismes plus complexes qui nous perpétuent au-delà de nos limites, au-delà de notre fin individuelle.

La vie s'appuie sur la vie. Rares sont les exceptions d'espèces vivantes capables de se nourrir de pure énergie et de matière inerte. Or la vie est indissociablement liée à l'intelligence. Selon le principe du respect de toute forme d'intelligence, l'exploitation et la mise à mort de tous les êtres vivants devraient s'effectuer avec le plus grand respect. Reconnaître que notre vie est redevable à ces êtres qui la perdent pour nous pourrait nous inciter à ne pas les faire souffrir et encore moins à faire traîner cette souffrance.

Nous ne savons pas, sans doute pour très longtemps encore, ce qu'est l'intelligence, mais d'une part on la sent proche des questions existentialistes et d'autre part on la sait « sécrétée » par notre cerveau (au moins) pour programmer, réaliser et adapter des comportements qui nous permettront de répondre à la double tâche : vivre et sur-vivre.

Or toute intelligence se base sur deux mécanismes : la mémoire et la catégorisation. La mémoire nous impose la présence préétablie d'engrammes transmis par les gênes pour installer rapidement les processus d'adaptation et de gestions des capteurs qui percevront l'environnement par la suite. Dès l'instant où l'on parle de mémoire, on sous-entend l'existence de temps : temps pendant lequel une information va être enregistrée et accessible. Cette mémoire a obligatoirement des archives parfois très stables et d'autres très fugitives. Celles qui sont stables assurent la stabilité de notre organisation.

Ces ensembles de mémoires constituent nos vérités individuelles. Nous n'en sommes pratiquement pas maîtres. L'hérédité, la prime enfance, les apprentissages longs ou prégnants ont façonné notre monde intérieur que personne ne partagera jamais. Nous sommes seuls dans notre boite crânienne, et dedans, les seules notions de bien et de mal qui existent, sont ce qui est ressenti comme gratifiant ou frustrant, voire pénible.

Le respect de l'intelligence sous toutes ses formes devrait donc conduire à **rester humble quant à la notion de vérité**, car nous ne connaissons que la nôtre. Cette connaissance qui est la nôtre est elle-même parcellaire, limitée par nos capteurs et notre expérience individuelle. La vérité qui s'impose dans notre esprit est comme l'eau qui tombe du ciel vers le centre de la Terre : le courant d'eau va inexorablement de la montagne vers la mer. Il ne se trompe pas lorsqu'il suit de longs lacets serrés, erre dans les marais, déborde de ses rives, se perd dans des lacs encaissés ou souterrains, voire des mers mortes... Notre liberté est si relative, toujours contrainte par l'environnement.

Il s'en suit que le respect de l'intelligence s'accommode mal de l'élitisme ou de l'égalitarisme qui sont d'ailleurs souvent corollaires l'un de l'autre.

Autant le plaisir de se surpasser dans quelque domaine que ce soit et de valider ses efforts dans des compétitions « sportives » est agréable pour soi et utile à tous, autant le mépris engendré par une certaine forme de domination est contraire au principe du respect de l'intelligence.

Parmi ces mépris, se trouve souvent l'élitisme. En général, il s'appuie sur certaines spécialisations reléguant les autres compétences comme si elles étaient mineures donc négligeables ce qui est en désaccord avec le respect de toute forme d'intelligence.

Parfois pour augmenter le pouvoir d'une élite par l'usage de la démagogie, l'égalitarisme est habilement présenté comme un idéal « juste et bon », ce qui est, au contraire, le refus d'accepter toute forme d'intelligence en la forçant à prendre un modèle unique. Le prêt-à-penser rassure les dominants, anesthésie les dominés, et, au total, est peu créatif pour l'humanité dont la principale valeur est précisément son intelligence globale qui s'enrichit de toutes les différences.

Cet égalitarisme est d'autant plus pervers qu'il se voile d'humanisme et de moralisation, alors que le respect de toute forme d'intelligence, élevé au rang non de droit, mais de devoir, lui est supérieur. Il faut se méfier des égalitarismes qui en fait sont des formes de dominations paternalistes, forme édulcorée du mépris de l'intelligence d'autrui.

Mais l'ouverture aux autres, la tentative de compréhension d'autrui, le refus de l'autosatisfaction et la remise en cause de sa vérité égocentrique protégée par des communautés qui en ont besoin pour le maintien de leur structure, toutes ces attitudes sont coûteuses en effort tant pour un individu que pour un groupe, aussi les deux lois suivantes de Hôdo tentent d'y remédier : « le droit à l'abri et à la fuite » et « le consensus ou le hasard ».

LE DROIT À LA FUITE ET À L'ABRI

Définitions

Fuite

L'un des trois comportements moteurs de l'homme face à une « agression » est la fuite, les deux autres étant l'attaque et l'immobilité, elle même pouvant être résultat d'une tétanie plutôt que d'une volonté de furtivité qu'il convient d'associer à la notion de fuite.

L'immobilité due à la sidération est source de stress malsain lorsque la situation perdure, car l'organisme en état d'alerte met en sommeil toute une série de fonctions de maintenance qui peuvent à force s'altérer. La fuite et l'évitement sont donc préférables. Encore faut-il que cela soit possible, c'est pourquoi il s'agit d'un droit.

Abri

L'abri est indispensable pour de nombreuses raisons. L'organisme a besoin de se restaurer, de se reposer, de se soigner à l'écart de tout risque ou source de trouble qui viendrait perturber la retraite. Il a aussi besoin d'un espace où se retirer pour refuser l'affrontement par la fuite, cet affrontement ne se limitant pas à un « ennemi », mais aussi à n'importe quelle situation pénible environnementale.

Droit

Contrairement à la première loi de la charte, celle-ci est un droit, car elle est indispensable pour pouvoir assurer le respect de la première.

Explication

Le cerveau est comme cette image de la rivière : il a tendance à creuser son lit, non à en créer un autre tant que rien ne l'y force. Autrement dit, non seulement il lui est difficile de changer de vérité, mais, s'il a le choix, il suivra celle qui renforce sa vérité déjà acquise, probablement pour au moins deux raisons : économie d'énergie et balance de plaisirs-désagréments accumulés. C'est à cause de ce processus qu'on s'empêtre dans nos convictions et qui fait que l'on n'arrive pas à changer de cap, quelles que soient la nature et la grandeur du projet. Le fanatisme est présent partout dans notre cerveau, et les manipulateurs en usent, que ces dernier aient le visage d'un bien pensant ou d'un saint éclairé. Il n'y a qu'une différence d'intensité entre le fait d'être borné ou d'être fanatique.

Ne jetons pas trop vite la pierre à autrui : nous sommes aussi tous manipulateurs. Dès l'instant où le bébé comprend que ses pleurs et ses mimiques lui apportent quelque satisfaction, il découvre comment influencer l'autre. Comme nous sommes des êtres sociables, nous utilisons de nombreux messages pour attirer la sympathie des groupes qui détiennent des éléments de vérité qui correspondent à celle que l'on a déjà en soi.

Beaucoup de ces messages aussi sont des marques d'identification pour rester dans le groupe qui nous accueille. Parmi ces marques, il y a les codes du langage, le port d'insignes, d'uniforme... L'uniforme n'a pas nécessairement l'allure militaire. Il existe mille et une manière de marquer son appartenance à un clan, d'afficher sa séduction : costume strict, punk, métaleux, cosplay, voile, chemise dégrafée... sans compter les aspects corporels dont les plus visibles comme la chevelure : coupe rasée, cheveux artistiquement en bataille, gominés, cachés...

Ces marques d'identification peuvent aisément devenir des signes d'allégeance, de soumission et finalement des uniformes guerriers pour combattre les autres clans, car, encore une fois, le cerveau est cette rivière qui n'aime pas changer de lit et qui va se jeter aveuglément sur le rocher qui lui barre la route.

C'est pourquoi les deuxième et troisième lois de Hôdo consolident la première : comprendre toute forme d'intelligence nous conduit à une grande humilité et à une grande empathie, mais elle ne peut conduire à une soumission forcée.

Que faire dans ce cas pour vivre ensemble ?

Le bâton et la carotte ? Les lois de Hôdo ne proposent ni l'une ni l'autre, mais proposent de faire découvrir d'autres espaces de liberté et d'autres satisfactions, supérieures à celles acquises. Le concept hôdon n'est pas de battre l'âne ou de le faire avancer en présentant devant lui une carotte alléchante, c'est lui ôter les œillères et lui montrer l'immense étendue de qui l'entoure en se servant de son intelligence ainsi que celles des autres, de créer, comme le disait H.Laborit, l'« homme imaginant ».

Il faut, donc, en premier lieu, peut-être définir ce qu'est la liberté, sous un angle plus scientifique que philosophique.

La liberté est une notion abstraite qui pourrait se représenter par un ensemble d'éléments éligibles par l'individu « dominant » cet espace dit de liberté. Ces éléments peuvent être aussi bien physiques que psychiques. Chaque être vivant dispose d'un tel ensemble. Or tout élément peut appartenir à plusieurs ensembles. Lorsque ces éléments ne sont pas partageables, il y a obligatoirement une « négociation » qui peut conduire aussi bien à la synergie gagnante-gagnante qu'à l'élimination pure et simple du détenteur de l'élément convoité. Évidemment, toutes les solutions intermédiaires, dont l'intimidation et la manipulation mentale, seront souvent mises en jeu pour arriver à ses fins.

Dans cet espace de liberté, il y a non seulement des choses tangibles comme la nourriture, l'abri, les outils... mais il y a aussi ce que l'on appelle la liberté de pensée, qui transcende la liberté d'expression, car cette dernière n'a pas de sens sans la première.

À ce niveau, il serait tentant par commodité de distinguer les éléments dits matériels des psychiques. Ce serait vain. En effet, prenons l'exemple du bruit. Le son est bien « physique » et de surcroît porté par l'air partagé par l'émetteur et le récepteur. Il y a dans ce cas un conflit, non de possession de ressource unique, mais de partage inévitable, c'est-à-dire de perte de liberté d'élection et d'appropriation. Il est tentant alors de tout

ramener à la psyché abstraite, voire moralisatrice, pour définir des « péchés » soit d'intolérance soit d'incivisme.

Le cerveau est conçu de telle manière qu'il supporte en général ce qu'il fait, car sinon, c'est logique, il ne ferait pas. Par contre, celui qui subit le bruit peut se sentir mal à l'aise, car le son est porteur d'informations permanentes au cerveau qui le plus possible reste en alerte dans toutes les circonstances. Toute fréquence, toute périodicité entretiennent la vigilance du cerveau qui attend les signaux suivants à décoder. Une partie, donc, de la pensée va se tourner vers l'analyse du bruit d'autant plus que celui-ci s'impose. Or, même si notre cerveau a l'habitude de gérer plusieurs fonctions simultanément, il ne le fait pas avec un nombre infini (on évaluerait que le cerveau gère moins d'une douzaine d'informations importantes en parallèle). Et même ainsi, tout travail exécuté par les neurones consomme de l'énergie, et le cerveau est un organe très gourmand en énergie. De là, on comprend que le bruit puisse engendrer crispation, fatigue, déconcentration, hypnose… Comme ces dernières fonctions sont apparemment abstraites, donc « reléguées » au domaine de la pensée et du ressenti, il est facile de les associer à des valeurs comportementales en société. Or, dans ce cas, le « dominant » qui impose son bruit ou son besoin de silence a souvent l'argument « j'ai le droit de… » jeté à la face du « dominé » qui sera taxé d'« intolérant » s'il ne se soumet pas. Mais qui a raison ? Et comment résoudre le problème imposé par la première loi concernant le respect de l'intelligence ?

Tout d'abord, il faut comprendre **l'intolérance**. Cette notion a deux interprétations selon le point de vue sociopolitique ou selon le point de vue médical. Dans cette dernière optique, l'intolérance se manifeste par des rejets de greffons, de prothèses, de microéléments organiques ou artificiels… et même de concepts psychologiques. Il faut déculpabiliser la notion d'intolérance même si elle est inappropriée comme c'est le cas pour les allergies. Celui qui souffre d'allergie n'a pas choisi ce type de réponse. L'intolérance est une réponse à une situation qui est considérée comme dangereuse à tort ou à raison par l'entité, organe, individu ou société. C'est cette mésinterprétation du danger qu'il faut corriger, mais pour cela il faut déjà arrêter, du moins provisoirement, la cause, car il est plus difficile de soigner à chaud qu'à froid. Or, une seule solution possible, souvent unique, est en éloignant le « patient » de la source de malaise, du moins, pendant une période qui permet de traiter les dégâts et sans doute aussi pendant une période de « vaccination » qui renforcera l'individu.

Beaucoup de politiciens et philosophes croient en savoir plus dans ce domaine, mais les médecins savent combien il est difficile et délicat, voire dangereux, de jouer avec les réponses immunitaires de l'organisme. Malheureusement, les dominants veulent toujours forcer leur vérité, et d'autant plus vite que leur pouvoir est de courte durée. Il s'en suit que la notion d'intolérance est utilisée à profusion pour créer des prisons cérébrales du prêt-à-penser aussi bien pour les « pros » que pour les « antis ».

L'intolérance ne devrait pas être considérée comme un péché punissable, mais comme une faiblesse qui peut se soigner. La tolérance sociale ne devrait être que le résultat d'une compassion, d'une empathie, états qui s'obtiennent et se consolident plus aisément dans une situation sereine et la compréhension des mécanismes de la pensée, les siens et celui d'autrui. Autant l'art de vivre ensemble grâce au respect mutuel est un objectif à atteindre, autant la volonté de forcer cet idéal peut s'avérer douteuse quant aux motivations et aux moyens mis en œuvre pour y parvenir.

Toutes ces raisons, non exhaustives, contribuent à l'« éloge de la fuite » louée par Henri Laborit, au droit à refuser l'affrontement et au besoin de se ressourcer.

Mais il s'agit cette fois dans les trois lois de Hôdo d'un **droit**. C'est à dessein. Un droit peut s'imposer plus facilement qu'un devoir, mais cela pose aussi beaucoup de problèmes pratiques d'où la troisième loi qui est incontournable pour assurer les deux premières, et qui sera développée par la suite. En effet, un droit peut être aussi source de manipulation et de conflits agressifs.

En reprenant l'exemple du bruit, on peut aussi se mettre dans la peau de celui qui fait du bruit et considère être dans son « abri ». Ce n'est pas de sa « faute » (quoique…) si le bruit sort et gêne. Avec ce type d'argument, le dominant peut invoquer le devoir d'être respecté et donc de transformer le droit à l'abri en un devoir à l'isolement pour les voisins.

Au niveau d'une société, le regroupement de communautés de pensées dans l'esprit, précisément du respect de la pensée et du repos de celle-ci, est naturel. En même temps, cette attitude peut conduire à transformer des quartiers ou des territoires plus vastes en ghettos et en réserves. Ce seront des camps retranchés ou de prisons selon que les miradors seront tournés vers l'extérieur ou vers l'intérieur. L'alchimie du droit à l'abri est complexe.

Pour continuer l'analogie médicale d'avec l'allergie, ce n'est pas pour autant qu'il faille pratiquer une asepsie qui consiste à gommer toute différence entre les entités humaines ou sociales. C'est la variété qui contribue à l'espèce tout entière et à sa quête à jamais achevée de Vérité. Le partage est une richesse, mais toute intelligence a besoin de temps pour s'adapter, sinon, le changement est perçu comme une menace. Les manipulateurs de pensée le savent bien et ne brusquent jamais leurs victimes.

De même, les tenants de l'« asepsie » tentent souvent de préconiser de réduire au silence **les extrémismes**. Pourtant, statistiquement toute distribution a ses extrêmes. Tronquer ces extrêmes revient à créer de nouvelles extrémités. Quelle sera alors la limite de l'accepté ? Une pensée unique, sans divergences ?

Pourtant, dans toute distribution statistique standard les extrêmes sont minoritaires, et tant qu'elles le restent, la société est normale. Si l'« extrême » croit, c'est qu'il y a une inflammation. Quelle médecin proposerait d'arracher la peau pour se débarrasser de toute irritation au risque de provoquer une gangrène pire ? Mais peut-être est-ce seulement un tour de passe-passe qui permet de focaliser ailleurs l'attention du public pour installer une « démocrature ». Toute censure est dangereuse, car on sait où elle commence, non où elle s'arrête. Seul, le respect d'autrui, la première loi de Hôdo, devrait servir de conscience intime.

Face à une telle liberté, il est indispensable de permettre à chacun de refuser une soumission. La fuite est un droit.

Ce qui est vrai pour chacun l'est aussi au niveau des communautés de toutes tailles, comme les populations et les nations. Donc cela s'applique aussi à l'ingérence et l'autodétermination des populations.

Comment gérer la fuite du conjoint battu ou l'autodétermination territoriale ? S'agissant d'un droit, la fuite et l'abri peuvent être soumis à certaines contraintes, et requérir certaines médiations. Il sera peut-être indispensable de séparer des belligérants sans

pour autant prendre parti pour l'un ou pour l'autre. Toutes ses raisons conduisent à la troisième loi censée répondre à la question : comment assurer le respect des deux lois précédentes ?

LE CONSENSUS OU LE HASARD

Définitions

Consensus

Il n'y a pas de consensus sur la notion de consensus !

Mais l'idée principale qu'il faut retenir, c'est la volonté de synergie au service d'une intelligence collective, et non « collectiviste », car chaque membre de la communauté concernée doit être globalement gagnant-gagnant.

Le consensus, c'est l'effort intellectuel et pratique pour créer une solution qui convienne à tous. C'est le refus de se cantonner dans une sorte de dictature des majorités qui de surcroît sont parfois très relatives.

Le consensus est source de créativité, mais avant, il est le résultat d'une écoute objective. Cela impose au préalable de se rappeler que derrière chaque mot, chaque humain y a mis une signification et un ressenti qui lui est propre, et que la validité d'une solution ne dépend pas de celui qui l'énonce. C'est pourquoi le consensus doit être un acte pratiquement technique, voire scientifique.

Hasard

Le non-choix, l'immobilisme sont parfois mortels. Alors, choisir la solution au hasard peut être le dernier recours pour ne pas favoriser des formes de pouvoir qui imposerait leur vision risquant de ne pas assurer la règle gagnante-gagnante du consensus.

Explication

Si nous voulons partager nos espaces de liberté sans violer nos zones de protection, nos jardins intimes, voire secrets, il faut être capable de perdre un peu de notre espace de liberté individuelle pour gagner plus en mettant en commun d'autres libertés. Mais comment faire cette négociation ?

Bien que nous soyons instinctivement désireux de maîtriser notre environnement, de là notre attitude dominante, voire agressive, il est rentable de s'associer en groupe pour accumuler les qualités des individus qui se sont spécialisés et pour diminuer les cloisonnements qui représentent des dépenses énergétiques supplémentaires quand elles sont individualisées.

Un orchestre sera d'autant plus riche en sonorité qu'il est constitué de musiciens maîtrisant des instruments différents, parfois en plus à différent niveau de maîtrise. Rendre tous les musiciens identiques serait comme privilégier la quantité à la qualité.

Privilégier la quantité a aussi son intérêt. Un ensemble de logements, de stockages de produits, etc. gagne en réduisant et en éliminant les cloisonnements. Et tout le monde connaît la maxime : « l'union fait la force ! »

Les cellules qui composent un organisme représentent bien ce type d'économie. Chaque cellule, indépendamment de sa fonction spécialisée, est autonome et dispose de ses propres protections ; l'organisme, lui, ajoute une protection de surface commune aux ensembles, ce qui est un gain énergétique incontestable.

Les choix antagonistes comme celui d'appuyer sur l'accélérateur ou sur le frein font souvent débat en politique. Comme si on conduisait un jour sans frein et le lendemain sans accélérateur !

Pourtant des dilemmes, des conflits d'intérêts, il y en aura toujours, et là, les meneurs d'hommes utilisent une compétence du cerveau pour gagner en pouvoir et imposer leur choix : la classification.

C'est l'une des grandes compétences du cerveau, la création de catégories aptes à prévoir les sources de dangers ou de plaisirs. Les amalgames sont quasi inévitables, n'en déplaise aux moralistes, mais, pour ces derniers, il y a les « bons » et les « méchants » regroupements. Ces professeurs de morale utilisent à la fois à leur insu et à leur intérêt les amalgames qu'ils décrient. Les donneurs de leçons sont d'ailleurs de quel côté, car si c'est le plus « intelligent » qui s'adapte, c'est le plus fort qui « adapte » ? Et qui « adapte » comment ? Par le châtiment ? Sous les ordres de qui ? Du plus « intelligent » ? Celui qui a engendré les amalgames qui conviennent à la structure sociale conforme au contenu de sa boîte crânienne ?

Pour forcer le respect de cette morale, il sera parfois nécessaire de châtier.

Il n'est pas bien de donner la fessée… mais le mépris, l'ironie, la moquerie, ne détruisent-ils pas plus sûrement, et d'autant plus profondément, quand, de surcroît, la victime est accusée de manque d'humour, voire de manque d'intelligence ? Une double peine, en quelque sorte !

Au niveau des grandes populations, la fessée sera-t-elle donnée par des armées brandissant la bannière de « guerre juste » ? Ou, sera-ce plus « propre » et plus efficace, car ne laissant aucune trace visible de maltraitance, en utilisant des châtiments psychiques ou des sanctions économiques ?

Il y a beaucoup d'hypocrisie pour gérer les contre sens dans les prêts-à-penser qui télécommandent les comportements des populations. Mais il est tellement plus facile pour les dominants d'envoyer la chair à canon défendre les valeurs qu'ils défendent, leurs vérités, après les avoir inculquées aux suivants. Il est plus « amusant » de jouer au stratège et de faire tomber des pions sur l'échiquier que de s'efforcer de trouver une solution pacifique. Il est plus facile de tuer l'inconnu. Il suffit d'envoyer d'autres inconnus faire le travail. Les va-t-en-guerre ne cherchent pas le consensus, ils imposent leur vérité, et pour eux la technique sera toujours la même : frapper d'innocentes victimes pour jeter la terreur chez les opposants lorsqu'il est impossible de les convertir ou de les éradiquer ! Qu'importe le type d'armées, qu'importe les moyens, largage de nappe de bombes ou

dague dans le dos ! Ne rêvons pas, les Horaces et les Curiaces n'existent plus. Même lorsque les armées essaient de limiter leur combat entre hommes de métier, il y a toujours des dégâts collatéraux. Et il ne faut jamais oublier que les soldats sont avant tout des citoyens, des humains, agissant au nom de ce qu'ils croient être leur vérité ?

En règle générale, derrière toute imposition de volonté, c'est la loi du plus fort qui l'emporte. Cela ne se résume pas qu'à la force brutale. Elle peut revêtir de nombreuses facettes : chantage affectif, menace de bannissement, restriction de ressources… Quant à la force, avec ou sans sadisme, elle peut revêtir des oripeaux nobles de sainteté, de justice… Et le gagnant prétendra que sa victoire, si elle n'est pas d'essence divine, est le résultat d'un consensus puisque le soumis a fini par être d'accord avec lui.

Si nous ne voulons plus que l'humanité s'entre-déchire en permanence, il faut introduire la nation du consensus et du hasard lors de l'établissement de ses règles de cohabitation.

Tout d'abord, selon la première loi de Hôdo, il n'y a pas d'intelligence supérieure à une autre. Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas des experts pour créer des solutions plus adéquates à un problème donné, mais qu'il n'y a pas hiérarchisation de domination pour imposer une idée qui sera de toute manière toujours à l'avantage ou du moins conforme à la vérité de celui qui la propose.

Par intelligence « supérieure », élitiste, il faut surtout entendre une intelligence moralisatrice, politique, philosophique ou religieuse qui ne s'appuie que sur des valeurs sociétales parfois sans fondement pragmatique et encore moins scientifique, mais ayant une autorité ou un charisme suffisant pour s'imposer. Une intelligence « vraiment supérieure » devrait être humble, sinon elle sera dominante, non dans le sens d'éclairer la communauté, mais de la formater selon sa vision parcellaire de la Vérité.

Il faut néanmoins se méfier des lois égalitaristes dès l'instant où elles sont établies par des dominants. Elles les rassurent en leur apportant, selon le cas, les jouissances d'une paix imposée dans leur « domaine » ou l'élévation de leur statut grâce à une égalité qui les favorise.

Si la vérité de chacun est vraie pour chacun, et si l'espace de liberté partagé peut conduire à des conflits, comment gérer la synergie gagnante-gagnante ? Faut-il inventer une nouvelle forme de démocratie, une acratie qui ne serait pas « anarchique » au sens péjoratif (on devrait dire « anomie » dans ce cas) et qui éviterait que le « pouvoir du peuple » soit aux mains de quelques-uns ?

Comment réaliser le consensus alors, sans tomber dans le piège de la soumission ?

Trop souvent, le consensus est en réalité une demande de soumission consentie, qui en général, même si ce type de soumission est « pacifique », porte en soi le germe de la revanche. Or précisément, l'un des buts des trois lois de Hôdo est d'éviter les cycles récurrents des revanches.

Il faut revoir les démocraties. Comme toute chose créée par l'humanité, cette option, si elle est la meilleure à un moment donné, ne sera jamais la dernière solution, car nous sommes en perpétuel progrès, même si parfois, il a des reculs apparents.

Les grands programmes proposés par les courants politiques des démocraties proposent souvent des « paquets » : comment, alors, choisir entre une boule verte et un

cube rouge si on souhaite avoir une boule rouge ? Il semble que le consensus est souvent plus facile à atteindre quand le problème à résoudre est découpé en difficultés plus simples à analyser et sur lesquels il sera possible d'obtenir des compromis. Mais cela demande à la fois beaucoup d'humilité, celle de ne pas croire qu'on est seul dans la vérité et le « bien », et beaucoup de créativité pour trouver mieux que ce que chacun pensait. Le consensus est un travail d'intelligence, non de puissance.

Cela risque d'être long ? Mais l'histoire de l'humanité est longue. Doit-elle rester un long chemin de souffrance pour autant ? Et l'urgence alors ? Le pont qui s'effondre : faut-il rester dessus à papoter pour savoir quelle rive rejoindre ?

Voilà pourquoi le hasard est le dernier recours. Dans le cas d'un danger imminent, souvent on choisit « au hasard » ou « à l'instinct ».

Dans la Grèce antique, on dit que ce que l'on appellerait des « modérateurs » de démocratie étaient choisis au hasard, car tout citoyen se valait. Évidemment, cet élu du hasard choisissait les compétences nécessaires et adéquates pour mener à bien la mission qui lui était confiée. Cet « idéal » correspond exactement à la notion de « hasard » dans la troisième loi de Hôdo et l'équivalence d'intelligence de la première loi.

Le consensus et le hasard peuvent aussi conduire à l'approbation d'une hiérarchie fonctionnelle ou à un mode de scrutin qui lui, pourrait être à la proportionnelle, par exemple.

Quel que soit le choix proposé, voire mis en sommeil, il devrait toujours y avoir une date d'expiration pour éviter d'entériner définitivement par défaut un choix qui ne convient pas à tous ou qui s'avère non satisfaisant au court du temps.

En résumé, si l'on veut assurer l'équité absolue du respect de toute intelligence, et si l'on admet le droit à chacun d'un refuge physique et mental, la recherche permanente de consensus, dans lequel le hasard viendrait briser les situations bloquées pourrait être un mode décisionnel plus efficace.

TROIS LOIS ? PAS PLUS ?

L'idée de la charte de Hôdo est d'être admissible pour le plus grand nombre possible de citoyens de la planète.

Plus un ensemble est étendu, plus la définition des éléments qui y sont compris est réduite. Pour faire simple, l'ensemble des chaussettes est plus grand que celui des chaussettes rouges, et celui-ci que les chaussettes rouges en laine, etc.. Moins il y a de lois « restrictives », plus ces lois s'adaptent à un plus grand nombre de personnes. Or le but de ces lois est de permettre le savoir vivre ensemble le plus possible à toute la planète.

De plus, moins il y a de règles à mémoriser, plus il y a de chance de les respecter. Il ne faudrait pas recourir à la présence d'experts pour déterrer et interpréter des articles de lois que l'on dit d'ailleurs ne pas devoir ignorer. Certes, cette charte sera interprétée diversement au cours du temps et selon les communautés, c'est pourquoi si la première loi est la clé de voûte et la seconde une hygiène pour appliquer la première, la troisième est le moyen d'y arriver.

À l'origine, pour tenir compte de ces spécificités, dans la légende de Hôdo, il y avait dix articles de lois. Pas plus, justement pour être facilement mémorisable.

À ces trois lois présentées ici, s'ajoutaient deux autres règles limitant d'une part le nombre total d'articles à dix et d'autre part leur pérennité. Il y avait ainsi cinq lois fondamentales pérennes (les trois lois et les deux dernières règles) et cinq autres, adaptables, voire remplaçables, en fonction du contexte. Ces « lois » non figées pourraient contenir des règles par exemple pour créer des espaces protégés pour la planète, de gestion des ressources surtout énergétiques, des consignes favorisant un enseignement de « psychologie discriminatoire positive » qui apprendrait à avoir confiance en soi et aux autres…

Le mot de la fin

Et si seulement, nous changions dans la charte le mot « Hôdo » pour « Terra », si les trois lois fondamentales étaient nécessaires et suffisantes pour que tout terrien, indépendamment des attributs biologiques de sa naissance, des us et des coutumes de son milieu et surtout de ses allégeances dues à ses Dominants, se sente humain parmi les humains. Humain, ni ange ni démon. Humain, à la recherche de son bonheur, certes, mais aussi celui de l'Humanité.